

DOIS JE M'INQUIÉTER ?

Par Profil supprimé Postée le 24/05/2018 16:22

Bonjour

Mon mari à 37ans, actif et père de famille

Cela fait plus d'un an que son alcool augmente.

Il boit son apéro tous les soirs (4 à 5 verres de whiskies) et une à deux fois par semaines se met la tête à l'envers (1 bouteille de whiskies a lui seul ou ce qu'il y a...) en trouvant toujours une excuse.

Il m'a déjà promis d'arrêter de boire la semaine et boire que le week end mais il y arrive pas ...

Que faire ?

Est ce de l'alcoolémie ?

Il a déjà été violent sous l'alcool et il est plus méchant également (dis des choses qu'il ne pense pas)

Mise en ligne le 25/05/2018

Bonjour,

Vous avez pu constater chez votre mari une augmentation de sa consommation d'alcool qui est devenue quotidienne, avec des quantités qui ne sont pas anodines.

Au delà des quantités consommées vous avez pu voir qu'il lui est déjà arrivé de manifester un comportement violent et agressif verbalement.

Nous comprenons que vous vous interrogez sur ce fonctionnement qui s'est installé et que vous cherchiez une solution.

Nous pouvons entendre dans votre question qu'il n'ait pas réussi à réduire ses consommations, peut-être n'y parviens t-il pas par lui-même.

L'alcool consommé de manière importante et régulière peut engendrer une addiction, parfois la dépendance peut être due au fait que le corps "réclame" une certaine quantité pour ne pas souffrir du manque. Mais parfois la consommation d'alcool peut venir répondre à des émotions négatives ou à un mal-être plus profond, cela a une fonction pour le consommateur.

Il nous est difficile de vous répondre plus précisément par message écrit avec les éléments que vous nous avez donnés, mais il serait important d'explorer ces pistes en dialoguant avec votre mari lorsque le contexte le permet notamment lorsqu'il n'a pas consommé.

Dans tout les cas, vous semblez souffrir de cette situation et il est important que vous ne soyez pas isolée avec vos questions dans ce qui se passe.

Si à terme d'échanges avec votre mari ce dernier se sentait prêt à parler de ses consommations dans le but de les limiter, une aide extérieure est tout à fait possible.

En effet, il peut se tourner vers un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il peut être reçu dans un cadre non-jugeant, dans un contexte confidentiel et non payant par des professionnels (médecin addictologue, psychologue, infirmier...).

Les CSAPA proposent également de l'aide et du soutien à l'entourage, ainsi si il ne veut pas s'y rendre et que cette situation continue à vous poser problème vous pouvez également vous y rendre pour vous même.

Nous vous mettons quelques CSAPA localisés dans le 54.

Si vous désirez une orientation qui correspond au mieux à votre lieux de résidence ou échanger d'avantage de votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, soit par téléphone de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par tchat via notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA DU PAYS HAUT - SITE DE BRIEY

2, rue Stephen Liegeard
54150 BRIEY

Tél : 03 82 20 90 96

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi sur rendez-vous.
COVID -19 : Août 2022: sur rendez-vous et sur place dans le respect des gestes de précaution

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU PAYS-HAUT - SITE DE LONGWY

29 C avenue de saintignon
54400 LONGWY

Tél : 03 82 44 75 92

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi. Sur rendez-vous.

COVID -19 : Août 2022: Accueil sur rendez-vous et sur place dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU PAYS HAUT - SITE DE VILLERUPT

53 rue Carnot
54190 VILLERUPT

Tél : 03 82 89 92 24

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi.

COVID -19 : Août 2022: Accueil sur rendez-vous et sur place dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Adresses utiles du site Alcool info service